

Bibliographie jurassienne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **40 (1935)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Bibliographie jurassienne*¹⁾

Henry Maurice, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes sociales et de l'Ecole des Hautes Etudes Internationales de Paris. *Les Causes de la Neutralité de la Suisse et son attitude pendant la Guerre de 1914-1918*. Préface de M. Gonzague de Reynold, Genève. — Librairie Jullien, 1934, 231 p. gr. in 8°.

La neutralité de la Suisse, voilà une question bien d'actualité, n'est-il pas vrai, à l'époque extrêmement troublée où nous vivons, alors que, devant la menace d'un voisin atteint de mégalomanie sinon de folie collective, notre petit pays se trouve dans une situation fort dangereuse! L'excellent ouvrage de notre compatriote, président de la section Erguël de l'Emulation, vient à son heure et il mérite de retenir notre attention.

Comme il se convient, M. Henry débute par la définition de la neutralité suisse dont l'essence n'a pas toujours été la même à travers les siècles, il s'en faut de beaucoup: neutralité occasionnelle ou temporaire et neutralité perpétuelle ou permanente. Puis il s'attache à définir les droits et les devoirs des neutres, soit en temps de guerre soit en temps de paix. On voit que la question est assez complexe et notre jeune auteur a dû y consacrer beaucoup de lectures, d'études, de réflexions.

Le chapitre suivant étudie en détail l'histoire de notre neutralité, depuis les origines de la Suisse jusqu'à la Révolution et l'Empire. Belle leçon de synthèse historique que bien des gens devraient lire et méditer, car c'est une question fort peu connue, même de ceux qui prétendent être renseignés sur notre passé. Pendant cette longue période, notre neutralité n'a cessé de se perfectionner, si bien qu'à la fin du XVIII^{me} siècle, ainsi que le dit M. Henry, «elle possède ses éléments essentiels» (p. 53). Hélas! la Révolution vint lui donner le coup de grâce et ce n'est qu'au Congrès de Vienne qu'elle nous fut rendue par les Puissances Alliées qui avaient tout intérêt à la conserver.

L'époque contemporaine donne à l'auteur l'occasion d'étudier les nouvelles conditions de la neutralité de la Suisse et c'est de beaucoup la partie la plus importante de son bel ouvrage. Malheureusement, il n'est pas possible, malgré tout le

¹⁾ Nous nous excusons auprès des lecteurs des *Actes* de 1934, au sujet des fautes grossières d'orthographe et des coquilles qui se sont glissées dans la *Bibliographie jurassienne*. Cela provient du fait que l'on a négligé de nous soumettre les 1^{res} et les 2^{mes} épreuves de l'article, ce que nous regrettons infiniment tout le premier.

désir que nous en aurions, de le suivre dans tous ses développements. Bornons-nous donc à relever quelques-uns de ses chapitres les plus importants : Nature politique de la neutralité suisse dans les traités de 1815, la question de la garantie, la perpétuité de la neutralité suisse, la neutralité suisse dans la Constitution de 1848 et les qualités de la neutralité armée de la Suisse, question de la Savoie (étudiée en détail), du droit d'asile, internement des troupes fugitives, neutralité économique, des alliances offensives et défensives.

Des développements non moins nombreux sont donnés, cela va de soi, puisque aussi bien c'est le titre de l'ouvrage même, sur la neutralité actuelle et la guerre de 1914 à 1918. On n'ignore pas que l'entrée de notre pays dans la Société des Nations a remis toute l'affaire de notre neutralité en question et que la Déclaration de Londres du 13 février 1920, tout en reconnaissant cette neutralité, nous a imposé le devoir, en particulier, de défendre nous-mêmes notre territoire s'il vient à être attaqué... Et l'on ne peut qu'applaudir au texte suivant de M. Henry, par lequel il conclut son livre si intéressant : «...La neutralité suisse est une de ces réalités vivantes, dont il ne faut point méconnaître, dans les temps actuels, la valeur positive et l'impérieuse nécessité. Cependant, évitons d'en exagérer la portée; cette neutralité, nous l'avons dit, doit être limitée au domaine militaire. Ici encore, la Suisse doit veiller sans cesse à rendre cette neutralité sympathique et agréable à ses voisins et dans toutes les discussions internationales. Que cette neutralité ne soit en aucune circonstance un obstacle sur la voie de la collaboration pacifique entre les nations. Nous voudrions souhaiter de tout cœur, que dans un avenir qui ne tarde plus trop, lorsque l'Europe aura véritablement trouvé un équilibre stable, quand la Société des Nations sera universelle, la Suisse pût faire œuvre plus positive. La neutralité helvétique, dans cette nouvelle époque régénérée, ne serait alors plus possible, elle serait condamnée par la conscience morale. Nous pourrions enfin substituer à ce principe de neutralité, qui n'est qu'une «émasculation pour toute nation vivante», un «pacigérat» en mesure d'assurer toujours mieux la paix au peuple suisse et au monde» (p. 211-212).

En voilà assez, nous semble-t-il, pour donner aux lecteurs des *Actes* l'idée de lire attentivement, comme nous l'avons fait, le livre du bon et authentique Jurassien qu'est M. Maurice Henry, lequel mérite de chaleureux compliments pour la façon absolument distinguée avec laquelle il a su dominer son sujet et le traiter avec tant de compétence.

Dr Capitaine Georges, avocat, privat-docent à la Faculté de droit de l'Université de Genève. *Le Secret professionnel du Banquier en droit suisse et en droit comparé*. Genève, Impr. Atar. 1936. 223 p. gr. in 8^o.

Nous avons analysé à cette même place (v. *Actes* de 1934, page 274-275) la thèse magistrale de doctorat du président de la Section de Genève de notre Emulation — on voit que celle-ci sait choisir les personnes qu'elle place à sa tête — et nous en avons dit tout le bien que nous en pensons. Elle a d'ailleurs fait beaucoup de bruit parmi les juristes suisses, preuve de sa valeur et de l'importance du sujet traité...

Et voici que, trois ans après, M. Capitaine nous revient avec un gros volume sur un sujet analogue. C'est que, depuis, il y a eu un fait nouveau qui provoque une révolution dans ce domaine si discuté du secret des banques: c'est la loi du 8 novembre 1934, entrée en vigueur le 1^{er} mars 1935 sur les Banques et les Caisses d'épargne qui a institué le secret professionnel des banques ayant des conséquences non pas seulement au point de vue du droit civil, mais encore au point de vue pénal. Le corps des juristes suisses s'émeut, mais qu'y faire? Il faut s'incliner devant le fait accompli!

M. Georges Capitaine, dans ses 220 pages et ses six chapitres, reprend toute la question et l'étudie à la lumière de la loi nouvelle et il en déduit toutes les conséquences. Mais, avant toute chose, il discute le secret des banques au point de vue juridique, puis il passe en revue la notion du secret professionnel dans certains cas spéciaux (notaires, fonctionnaires fédéraux, etc). Il en arrive ensuite à la loi fédérale précitée, examinant les situations en Suisse avant et après 1935.

Au chapitre II, nous apprenons les conséquences juridiques de l'institution du secret professionnel du banquier dans notre pays. Elles sont nombreuses, ces conséquences, soit en droit pénal, soit en droit civil, en droit cantonal et en droit fédéral, en matières administrative et fiscale et il ne peut être question de les mentionner toutes ici. Le lecteur qui s'intéressera à ces matières sera bien inspiré de se procurer l'ouvrage où tout est étudié avec minutie.

Mais il y a des limites dans l'obligation du secret professionnel du banquier et l'auteur les étudie dans le chapitre III: objet du secret et de la discrétion du banquier, la sphère des personnes dans la discrétion et la sphère de la famille du client, la sphère des héritiers du client. Cette simple énuméra-

tion des questions étudiées montre toute l'ampleur du sujet traité.

Enfin, il fallait prévoir les conséquences de la violation du secret des banques et M. Capitaine n'y manque pas. Tous les cas qui peuvent se présenter sont examinés en détail avec les responsabilités qui y sont attachées. Il est même prévu les cas où la révélation du secret est licite, en particulier dans le contrôle officiel des banques.

L'ouvrage se termine par des citations d'arrêts de jurisprudence suisse en la matière et sur le secret des banques en droit comparé, ainsi que par une liste des ouvrages consultés.

Nous ne saurions assez recommander aux juristes la lecture de ce livre plein d'enseignement et dont l'utilité ne peut être contestée. Nous sommes heureux de féliciter le savant auteur auquel nous le devons: dans la cité de la Société des Nations, il fait honneur au Jura, son pays natal.



Dans une de ses dernières séances, le Comité central de notre Société a décidé d'ajouter à la bibliographie Jurassienne une liste des principaux ouvrages et travaux publiés pendant l'année sur le Jura bernois ou par des ressortissants de notre pays. Voici donc ceux qui sont parvenus à notre connaissance pour l'année 1935:

Amweg G. *L'Odyssée des Polonais dans le Jura bernois en 1833*, «Actes» de 1934, p. 33 à 62.

Bacon P. *Paul Froidevaux, un jeune peintre prodige*, «Actes» de 1934, p. 127 à 158. Avec illustrations.

Bessire P.-O. *Histoire du Jura bernois et de l'ancien Evêché de Bâle*. Paris, Typ. Firmin-Didot & Cie, 1935, 444 p. gr. in-8.

Borel P. *La Montre*. Fascicule 21 des cahiers d'enseignement pratique, publiés par les Editions Delachaux & Niestlé S. A. Neuchâtel. 24 p. gr. in-8.

Bourquin J. *Robert Chodat 1865-1934*. «Actes» de 1934, p. 205 à 216, avec portrait.

Bouvier J.-B. *La Nouvelle Eglise de Tavannes. Au Christ-Roi*. Préface de M. l'abbé Membrez, Curé-Doyen de Porrentruy. Edit. Victor Attinger, Neuchâtel. 31 p. gr. in-8, avec illustr.

Les Ecoles publiques professionnelles et secondaires supérieures du Jura bernois. Edité par l'Association pour la Défense des intérêts du Jura. 23 p. gr. in-8.

Fédération Jurassienne de Musique. 1885-1935. Tavannes, Impr. H. Kramer, 1935. 47 p. gr. in-8. Avec illustr.

Flückiger P. et Abbé Bouellat. *Cloches de Noël.* Chœurs à 3 voix pour degrés moyen et supérieur. Porrentruy, Lith. jurass.. C. Frossard. 1935. 16 p. gr. in-8.

Folletête E. *Le Souvenir de Saint-François de Sales à Porrentruy, ancienne Principauté de l'Evêché de Bâle.* Sans nom d'impr. Extr. 7 p. gr. in-8. Avec illustr.

Gerber R. *L'Ecole secondaire de St-Imier. 1860-1935.* Publié par la Commission. St-Imier, Impr. G. Favre. Avec préface de M. A. Francillon, président de la Commission. 1935. 93 p. in-8. Avec illustr.

(Glatz Adèle). *Réminiscences d'une ancienne élève de l'Ecole secondaire de St-Imier.* 1935. Impr. G. Favre. 14 p. petit in-8.

Gressot J. *Le Miroir de la vie jurassienne, 1er janvier 1934 au 31 décembre 1934.* «Actes» de 1935 p. 236 à 253.

Guye Pierre. *Un nouvel aspect de la question du séparatisme jurassien.* Projet d'un agrandissement territorial du canton de Neuchâtel. Impr. Rochat. Lausanne-Cité. 1935. 8 p. in-8.

Une seconde édit. a paru au début de 1936. 7 p. in-8.

Haluschka H. *Un Curé pas ordinaire* (Trad. de *Der Pfarrer von Lamotte*, Munich). «Les leçons de la Vie» n° 5. Paris. Editions Mariage et Famille. 1935. 221 p. pet. in-8.

Dr E. Heim, pharmacien. *Les helminthes et les protozoaires intestinaux chez les écoliers du district de Porrentruy.*

Joliat H. *Le Jura bernois préhistorique.* «Actes» de 1934, p. 65 à 125. Avec illustr.

Juillerat J. *75^{me} Anniversaire de l'Union des Chanteurs jurassiens.* Notice historique. La Neuveville, Impr. W. Henry. 1935. 173 p. gr. in-8. Avec illustr. et graphiques.

Koby F.-Ed. & Perronne A. *Recherches sur le Néolithique en Ajoie.* «Actes» de 1934, p. 161 à 203. Avec illustr.

Kräuliger E. *Altes und Neues vom Kessiloch, bei Grellingen.* S. A. aus des *Festschrift zur Mobilisationsfeier im Kessiloch...* 16 p. gr. in-8.

Krieg E. *Les Lieuxdits de La Neuveville.* Bienne, Editions du «Journal du Jura» 1935. 35 p. pet. in-8. Avec illustr.

Kuhn A.-L. & J. R. *Mémoires* publiés et annotés par G. Amweg. Porrentruy. *Le Jura* S. A. 1935. 209 p. in-8.

Dr François Neuhaus 1875-1935. Articles de journaux et discours prononcés sur sa tombe. Sans nom d'Impr. 21 p. in-8. Avec portr.

Dr C. Nussbaumer. — *Die Rechtslage des Katholiken, im Berner Jura, nach bernischen Staatsrecht u. Katholischen Kirchenrecht dargestellt.* — Verlag Otto Walter, A. G. Olten — 124 p.

Dr Raymond Paupe. *L'agriculture et ses possibilités nouvelles.*

Joseph Pétermann 1869-1935. Extr. de la *Revue internationale de l'Horlogerie*. 7 p. in-8. Avec portr.

Rochat J.-J. *Un Ambassadeur biennois à Paris.* Bienne, Editions du «Journal du Jura». 1935. 61 p. pet. in-8.

Alia Rachmanova (trad. en français par 3 traducteurs, sous la direction de M. l'abbé Gaston Boillat, vic. à Bâle): *Aube de vie, Aube de mort* (chez Plon).

Virgile Rossel. *Au cours de la Vie.* — Ed. Spes.

Viatte Auguste. *Xavier Stockmar vu de France.* Porrentruy, Impr. du «Jura». 1935, 36 p. in-8.

Weiss Leo. *Entstehung und Bedeutung des bischöflich-baselschen Waldordnung vom Jahre 1755.* S. A. aus *Zeitschrift f. Schw. Geschichte*, XV. Jahrg. Heft 2 und 3. Zurich, Druck von A. G. Gebr. Leemann & Co. 67 p. gr. in-8.
